



syndicat mixte des transports en commun

Conseil syndical du 18 juin 2026

Monsieur Roland JACQUEMIN
Président

Délibération n° 30

Objet : Marché de transports suburbains et scolaires 2027-2034

Extrait du registre des délibérations du conseil syndical

Date de la convocation	8 juin 2026	Présents Mesdames, Messieurs
Observation :		GBCA (980 voix) : Titulaires : Burger, Brun, Castaldi, Constantakatos, Gilbert, Guyod, Jacquemin, Miotte, Trapp – Suppléants : Fumey, Maurice, Meslot ; RBFC (140 voix) : Titulaires : Neugnot, Oternaud ; CCST (240 voix) : Titulaires : Bietry, Garnier, Hottlet, Monnier-Von Aesch, Wersinger ; CCVS (120 voix) : Titulaires : Coddet, Freset ;
Nombre de voix	1480	Procurations De M Fluckiger (GBCA) à M Constantakatos (GBCA) De Mme Ketfi Charif (GBCA) à M Miotte (GBCA) De M Kneip (GBCA) à M Guyod (GBCA) De M Mançanet (GBCA) à M Meslot (GBCA) De M Payrou (GBCA) à M Jacquemin (GBCA) De Mme Py (CCST) à M Bietry (CCST) De M Salort (CCSV) à M Coddet (CCVS)
-Nombre de voix pour	1480	
-Nombre de voix contre	0	
-Abstentions	0	
Délibération adoptée à	l'unanimité des votants	

Contexte

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun du Territoire de Belfort exerce de plein droit la compétence mobilité sur l'ensemble de son ressort territorial, qui couvre la totalité des communes du département depuis le 1^{er} janvier 2005.

Outre le réseau urbain qu'il a confié à sa Régie, le SMTC exploite un réseau de transport composé de lignes suburbaines dites « principales et secondaires » auquel s'ajoute des services de renforcement scolaires à destination des lycées et des collèges. Il est précisé que la totalité des services mis en place est ouverte à tout public.

Ces différents services sont confiés à des transporteurs privés par le biais de marchés publics qui arrivent à échéance fin août 2027.

Aujourd'hui, sept transporteurs assurent l'offre de transport décrite ci-dessus. Le total des dépenses pour l'année 2025 est égal à 7 625 629.26 €.



Les grands postes se décomposent comme suit :

2025	Km	Coût €	Coût/km
Renforts et spéciaux scolaires	420 394	2 735 201.93 €	≈ 6.51 €
Lignes suburbaines régulières	1 300 164	3 335 711.10 €	≈ 2.57 €
Lignes suburbaines secondaires	505 755	1 554 716.23 €	≈ 3.07 €
Total	2 226 313	7 625 629.26 €	≈ 3.43 €

La répartition par transporteur est la suivante :

	CA € HT
LK Eurocar	4 182 818.03 €
Autocars Maron	2 385 784.87 €
AZ	334 516.55 €
Mouchet	286 235.93 €
Express Sundgoviens	248 627.12 €
Soldpark	151 235.37 €
ADJ	36 411.39 €
	7 625 629.26 €

Globalement, le coût au kilomètre des contrats d'affrètement est égal 3.43 €, services scolaires compris. Ces montants comprennent l'ensemble des frais inhérents au service comme la masse salariale ou les investissements relatifs au matériel roulant.

Le prochain marché

La future offre de transport sera composée des lignes ci-dessous :

Pour le réseau suburbain :

- 8 lignes principales cadencées à l'heure, renforcées à la ½ heure aux heures de pointe en période scolaire, effectuées avec des véhicules de type Low Entry
 - Ligne 20 Giromagny-Valdoie
 - Ligne 21 Rougemont-Belfort République
 - Ligne 22 Etueffont-Belfort République
 - Ligne 23 Fontaine-Belfort République
 - Ligne 24 Morvillars-Vézelois-Belfort République
 - Ligne 25 Delle-Meroux-Moval Gare TGV
 - Ligne 26 Beaucourt-Meroux Moval Gare TGV
 - Ligne 27 Chatenois Les Forges-Andelnans (arrêt Port de Botans) *
- 12 lignes secondaires avec tracés et horaires fixes, à raison de 3 allers-retours/jour du lundi au samedi toute période, effectuées avec des autocars sauf pour les lignes 39 et 9 effectuées avec un minibus
 - Ligne 30 Auxelles Haut-Valdoie
 - Ligne 31 Giromagny-Petitmagny-Valdoie
 - Ligne 32 Rougemont-Felon-Belfort République
 - Ligne 33 Menoncourt-Reppe-Belfort République
 - Ligne 34 Montreux-Château-Belfort République

- Ligne 35 Meroux-Moval TGV-Bretagne-Belfort République
 - Ligne 36 Chavannes-les-Grands-Delle
 - Ligne 37 Beaucourt-Croix-Delle
 - Ligne 38 Beaucourt-Delle
 - Ligne 39 Botans-Bavilliers
 - Ligne 40 Lepuix-Valdoie *
 - Ligne 9 Miotte-Belfort République
- 4 lignes les dimanches et jours fériés à raison de 2 allers-retours reliant les communes les plus denses du ressort territorial
 - Ligne 90 Giromagny-Belfort Gare
 - Ligne 91 Rougemont-Etueffont-Belfort Gare
 - Ligne 92 Montreux-Château-Fontaine-Belfort Gare
 - Ligne 93 Beaucourt-Delle-Meroux-Moval Gare TGV

En complément de ces lignes, une ligne directe par autoroute de Belfort Gare à Montbéliard Acropole à raison de 6 courses par jour.

Pour le réseau scolaire :

- 9 services de lignes de renforcement scolaires à destination des établissements de Belfort
 - Ligne 63 Secteur Nord-Est Follereau / Belfort
 - Ligne 72 Desserte du collège Vauban
 - Ligne 51 Secteur Nord-Est Follereau
 - Ligne 61 Secteur Nord-Est Courbet
 - Ligne 62 C Etablissements de Belfort
 - Ligne 68 Secteur Nord Follereau
 - Ligne 62 A Etablissements de Belfort
 - Ligne 62 B Etablissements de Belfort
 - Ligne 54 Desserte du collège Signoret *
- 8 services de lignes de renforcement scolaires à destination des établissements ruraux
 - Ligne 53 Desserte du Collège de Rougemont
 - Ligne 57 Secteur Nord-Follereau/Courbet/Goscinny
 - Ligne 60 Desserte du collège de Giromagny
 - Ligne 64 Desserte du collège de Morvillars
 - Ligne 67 Desserte du collège de Danjoutin
 - Ligne 70 Desserte du collège de Montreux Château
 - Ligne 71 Desserte du collège de Beaucourt
 - Ligne 66 Desserte de la Cité Scolaire Jules Ferry Delle

*Conformément à l'avis de la commission tracés et fréquences du réseau suburbain et scolaire qui s'est tenue le 2 juin 2026, les modifications par rapport au marché actuel sont :

- La création d'une ligne principale, Chatenois-les Forges et Andelnans (arrêt Port de Botans), cadencée à l'heure
- La création d'une ligne secondaire, Lepuix -Valdoie
- La suppression de la ligne 40 Auxelles-Bas-Etueffont
- La création d'une ligne scolaire entre Essert et le collège Signoret

Dans le cadre des travaux à venir au sein du SERM Nord Franche-Comté, ces offres de transport pourront être amenées à évoluer.



Le marché est soumis aux dispositions du Code de la Commande Publique. Le marché sera divisé en une vingtaine de lots. Il s'agira d'un appel d'offres ouvert et sera conclu pour une durée de 7 ans à compter du 23 août 2027. Cette durée se justifie d'une part par l'effort qui sera demandé aux différents candidats concernant le respect des normes environnementales de la flotte de véhicules, notamment pour ceux qui seront affectés sur les lignes principales qui devront rouler exclusivement sur les services Optymo, et d'autre part par les économies que procure la durée d'amortissement.

Afin de respecter les délais réglementaires de réponse et de permettre aux services du SMTC d'étudier et d'analyser au mieux le marché, nous proposons une mise en ligne, au plus tard, en octobre 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

- autorise le Président à lancer une consultation pour la passation de marchés par voie d'appel d'offres ouvert pour l'exécution des services réguliers de transports suburbain et de renforcement des transports scolaires,
- autorise le Président à signer tous les marchés, avenants et actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Certifiée exécutoire,
Le Président,
Roland JACQUEMIN

Le Secrétaire de séance,
Stéphane GUYOD